

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

RÉFÉRENTIEL NATIONAL QUALITÉ

**AUDIT BLANC D'UNE JOURNÉE
(COMME UN AUDIT RÉEL)**

**CONCERNANT TOUS LES CRITÈRES ET INDICATEURS
CONCERNÉS PAR
L'ACTION DE FORMATION**

Alexandre Petit
(consultsecurity@orange.fr)

LES 7 CRITÈRES



RNCQ

Référentiel
National
Certification
Qualité

n° 1

L'information des publics sur les prestations, les délais d'accès et les résultats obtenus.

n° 2

L'identification précise des objectifs des prestations et leur adaptation aux publics lors de la conception des actions.

n° 3

L'adaptation des prestations et modalités d'accueil, d'accompagnement, suivi et d'évaluation aux publics.

n° 4

L'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement de prestations.

n° 5

La qualification et la professionnalisation des personnels chargés des prestations.

NEW

n° 6

L'inscription du prestataire dans son environnement socio-économique.

n° 7

La mise en œuvre d'une démarche d'amélioration par le traitement des appréciations et des réclamations.

F

3

5

6

3

2

6

3

28

* F : Formations